

# Charte Officielle

## " La Tournée des Pépites Jeu Provençal "

Cette charte a pour but de préciser les conditions générales d'organisation du déroulement des étapes de "La Tournée des Pépites du Jeu Provençal".

A ce jour seuls les comités départementaux du Var et des bouches du Rhône ont initié ( en 2022 ) "La Tournée des Pépites", mais il est souhaitable que rapidement les autres comités de la Ligue PACA proposent également ce type de manifestation à leurs jeunes joueurs et joueuses afin de l'étendre à l'hexagone dans les années à venir...

Ces étapes sont organisées sur une journée dans un club possédant une école de Pétanque et Jeu Provençal agréée et/ou sous l'égide du comité bouliste départemental du club hôte .

Les inscriptions se font par téléphone, email au référent ou par SMS avant la date limite précisée sur chaque affiche .

Ces concours sont ouverts aux jeunes joueurs et joueuses ayant entre 11 et 17 ans dans l'année qui sont répartis en 2 catégories. De 11 à 14 ans dans l'année catégorie Cadet et de 15 à 17 ans dans l'année catégorie Junior.

Seize équipes maximum sont constituées soit en 2x2 , soit en 3x3 et le concours se déroule obligatoirement par poules de 4 , puis en élimination directe jusqu'à la finale.

La distance de jeu pour les 11 à 14 ans se situe entre 14 et 17 mètres ,et pour les 15 à 17 ans entre 15 et 20 mètres .

Les parties se jouent en 11 points hormis les Finales qui se jouent en 13 points . Aucune partie au temps limité ou autre " point de mène " n'est tolérée.

Les accompagnants ( parents , éducateurs , coachs , etc ... ) doivent impérativement se tenir en dehors des aires de jeu , pour permettre le bon déroulement de la compétition . En cas de besoin un joueur peut néanmoins solliciter un conseil d'un éducateur désigné.

De nombreuses récompenses et dotations sous forme de coupes , médailles ou bons d'achats sont offertes aux participants , toute rétribution financière est strictement interdite .

Des points sont également attribués sur chaque compétition , qui donnent lieu à un classement Final à l'issue de la dernière étape de la tournée .  
4 points au vainqueur, 3 points au finaliste, 2 points au ½ finaliste, 1 point au participant .

Une aide financière par comités départementaux est souhaitée.

Un esprit empreint d'exemplarité et de sportivité est attendu autant de la part de tous les joueurs et joueuses que de l'ensemble des encadrants et des spectateurs .

La Commission Jeu Provençal CD 83 “ Jeunes ”  
Raymond ABGUILLERM. Yohann SEGUI et Gilles TROPINI